

# Les Marais de Saint-Etienne-de-Montluc et de Couëron

## FICHE D'IDENTITÉ

### Communes :

Saint-Etienne-de-Montluc et Couëron

**Surface :** 2009 ha

### Gestionnaire :

Syndicat des marais de Saint-Etienne et de Couëron

### Linéaire réseau hydraulique :

Total : 370 km

Géré par le syndicat : 80 km

**Vannages :** environ 80

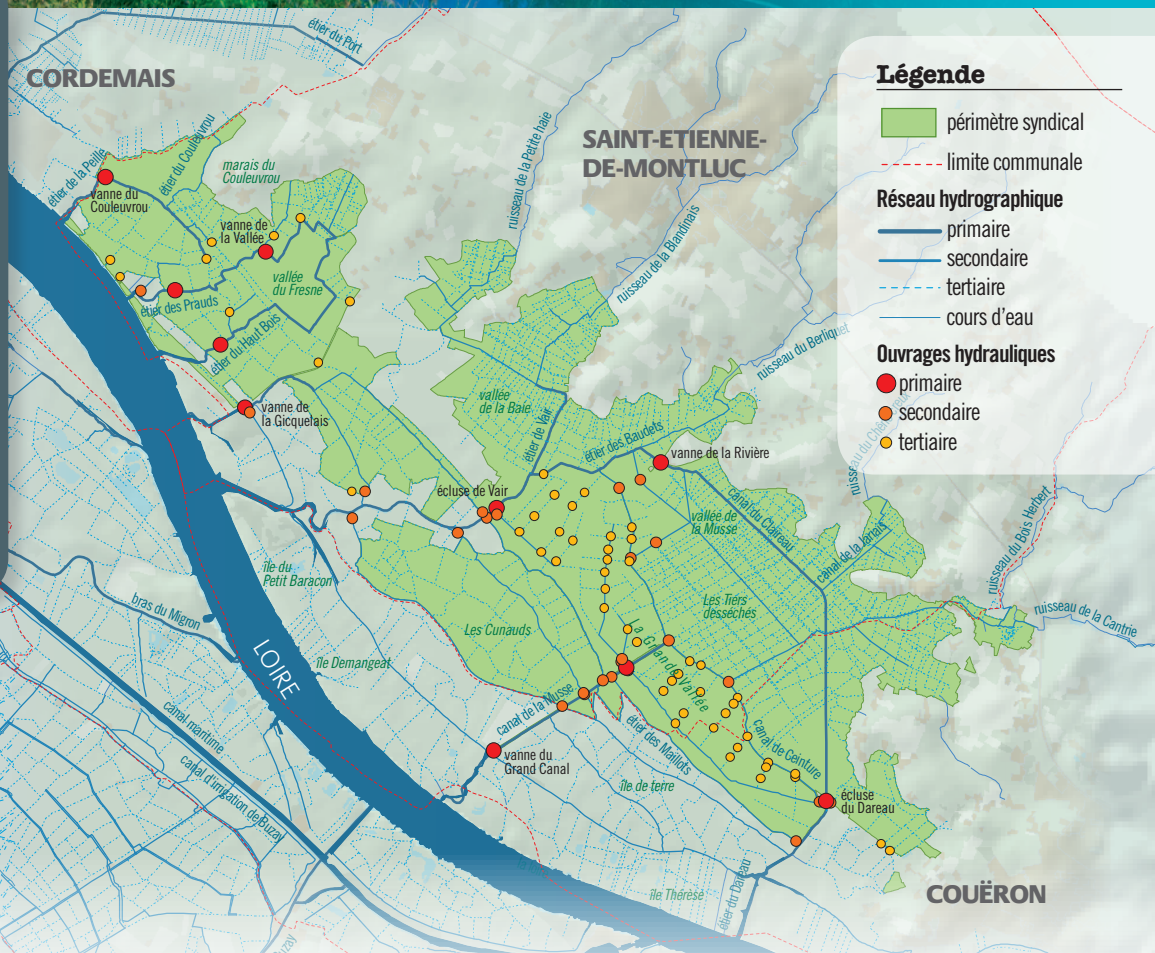
Gérés par le syndicat : 38

**Propriétaires :** 757

**Exploitants agricoles :** 120

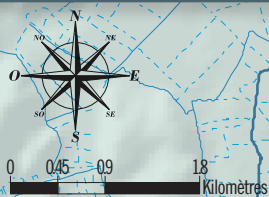
**Statut des terrains :**

privé dominant



### Légende

- périmètre syndical
- limite communale
- Réseau hydrographique**
- primaire
- secondaire
- tertiaire
- cours d'eau
- Ouvrages hydrauliques**
- primaire
- secondaire
- tertiaire



Sources : GIP Loire Estuaire, 2011 Thème Hydro BD Topo IGN  
Réalisation : GIP Loire Estuaire, 2011

## Description



### MORPHOLOGIE

C'est une vaste zone humide de plus de 2 000 ha et profonde de 5 km au droit de Saint-Etienne-de-Montluc. Elle se caractérise par une organisation longitudinale et parallèle à la Loire. A proximité du fleuve, les marais du Coulevrou, de Vair et les anciennes îles forment un premier ensemble de prés « hauts » situés sur les bourrelets de rive. Puis l'altitude diminue progressivement vers le pied du Sillon de Bretagne pour déboucher dans les marais de fond de vallée (comme la vallée de la Musse), plus bas de deux mètres par rapport à la ligne de rive. La densité des douves reflète l'humidité des terres : le maillage de ces marais est deux fois plus important que celui des prés de Loire.

### HYDROLOGIE

Le premier secteur des îles (Thérèse, Demangeat,...), hors périmètre syndical, est fréquemment inondé par le fleuve à marée haute. Par contre les prés de Loire (Coulevrou, Cunauds, La Grande vallée,...) et les marais internes (Tiers desséchés, vallée de la Musse,...) ne sont submergés par la Loire que lors de grandes marées en hiver.

Les marais au pied du Sillon sont alimentés par une petite dizaine de ruisseaux. Ce secteur peut également être inondé lors d'épisodes pluvieux importants.

### BIODIVERSITÉ

**Milieus :** c'est un bel ensemble de prairies humides et inondables, caractéristique du gradient d'humidité et de salinité estuarien. Les débordements réguliers du fleuve favorisent le développement d'une flore subhalophile (qui tolère le sel). Il existe peu de roselières car ce secteur est très exploité par l'agriculture.

**Espèces :** ces marais abritent une flore remarquable. Dans les prés de fauche, côté Loire, sont présents le trèfle de Micheli ou la renoncule à feuilles d'ophioglosse. L'œnanthe fistuleuse caractérise les prairies très humides. A noter de belles stations de fritillaire pintade. Le canal du Claireau dispose également d'un potentiel piscicole intéressant et la présence du flet atteste des échanges réguliers avec le fleuve.





## ➔ Histoire

### Aménagement du marais

Les premières mentions de travaux d'aménagement dans ces marais remontent au Moyen Âge et sont le fait des religieux de l'abbaye cistercienne de Buzay qui ont valorisé les îles et le rivage du fleuve. Une nouvelle phase d'assèchement débute au XVIII<sup>e</sup> siècle pour aboutir au XIX<sup>e</sup> siècle aux marais actuels. La compagnie afféagiste Morville-Babin les aménage entre 1818 et 1821 avec, notamment, la construction des écluses de Vair et du Dareau en 1820. Le secteur de la Grande Vallée ne le sera qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

### Gestionnaires

En 1818, est créé le syndicat des marais et de Saint-Etienne/Couëron puis, en 1840, suivront ceux du Couleuvrou et de l'étier de Vert (ou Vair) par ordonnances royales. Un siècle plus tard sera créée l'Association Foncière de

Remembrement (AFR) de la Musse par arrêté préfectoral en date du 18 octobre 1957. Depuis le 26 janvier 2011, ces 4 structures syndicales ont fusionné pour donner naissance à l'association syndicale des marais de Saint-Etienne et Couëron qui gère et entretient, désormais, l'ensemble de ce territoire.



## ➔ Gestion hydraulique et agricole

### Gestion hydraulique

La régulation hydraulique est complexe au regard des distances à parcourir pour l'eau entre les zones les plus humides au pied du Sillon de Bretagne et le fleuve. Elle s'appuie sur :

- plusieurs étiers (Dareau, Musse, Vair, etc.) perpendiculaires au fleuve,
- des canaux (cordon de Ceinture, Claireau), parallèles à la Loire et situés dans le prolongement des étiers pour faciliter l'alimentation ou l'exondation des marais les plus internes (Tiers desséchés, marais des Charières),
- plus de 80 ouvrages, dont 38 gérés par le syndicat de marais. Aucun n'est motorisé !

Les ouvrages sont manœuvrés par un éclusier salarié ou des membres du syndicat.

### Mode d'exploitation agricole

Environ 120 agriculteurs exploitent ces marais, par fauche ou pâturage, pour la production de viande. Les troupeaux sont déplacés vers des terres plus hautes en période d'inondation. Environ 55 % des prairies sont engagées dans des mesures agroenvironnementales notamment pour la conservation du rôle des genêts.

## ➔ Les actions du syndicat



### Travaux à venir

Ce grand syndicat du Nord Loire a la charge d'un vaste réseau hydraulique et d'un nombre conséquent de vannes dont la rénovation est devenue urgente. Entre 2011 et 2015, est donc planifié l'entretien de 52 km de douves ou canaux. Plusieurs ouvrages seront rénovés (vanne des Hauts Prés, vanne du Kyriol, vanne de la Vallée, etc.) en favorisant leur transparence piscicole. Ponctuellement, les berges des ouvrages à proximité de la Loire seront renforcées. La lutte contre des espèces invasives comme la jussie doit devenir une priorité pour maintenir les fonctions biologiques et agricoles du marais. Traitements mécanique et manuel seront donc engagés. Enfin, certains abreuvoirs seront aménagés pour limiter l'érosion des berges au sein des marais.

### Constats

Proches de la Loire, ces marais en subissent les conséquences : une érosion des berges, un fort engorgement des canaux sur près de 50 % du réseau syndical. En moyenne, 25 % du linéaire de douves était colonisé en 2010 par des plantes envahissantes, essentiellement la jussie à petite fleur et l'élodée de Nuttall. Mais ce chiffre cache de grandes disparités. Certains secteurs de marais, au pied du Sillon de Bretagne, le sont à 40 %, voire à 50%.

### Programme prévisionnel 2011-2015

Curage réseau	Restauration d'ouvrages	Lutte contre les plantes envahissantes
52 km	Rénovation des vannes et confortement de leurs berges	Plus de 80 km à traiter